Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite de l'ambassadeur de Chine à Lausanne

Le Conseil d'Etat a reçu ce mercredi 11 février 1998 l'ambassadeur de Chine, en visite protocolaire dans le canton de Vaud. A cette occasion, M. Philippe Biéler, président du Conseil d'Etat, a salué la politique d'ouverture de la Chine et relevé l'intérêt de nombreuses entreprises vaudoises d'exportation à une intensification des rapports entre la Suisse et la Chine. Il a également plaidé pour une amélioration de la compréhension entre les peuples suisse et chinois, en rappelant les critiques que soulèvent le projet de barrages des Trois Gorges, la situation du peuple tibétain, ainsi que les obstacles administratifs rencontrés récemment par Jacques Piccard dans sa tentative de tour du monde en ballon.

La visite protocolaire de l'ambassadeur de Chine, M. Zhou Zizhong, accompagné de son épouse, auprès des autorités vaudoises, s'inscrit dans le contexte d'une intensification des relations économique entre la Chine et le canton de Vaud. Une délégation de la Banque d'Etat pour le développement de la République populaire de Chine a été reçue les 21 et 23 janvier derniers par des représentants des milieux économiques et de l'administration cantonale. Elle a pu visiter le site d'Y-Parc à Yverdon ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Puis, le 4 février, le vice-premier ministre chinois, M. Li Lanquing, a visité l'école hôtelière de Lausanne.

Dans son discours de bienvenue, M. Philippe Biéler, président du Conseil d'Etat, s'est réjoui de l'intensification de ces contacts sino-vaudois, en soulignant leur contribution au développement des échanges entre PME, qui s'inscrivent dans l'accord de partenariat Sino Swiss Partnership Fund signé en décembre dernier entre la Suisse et la Chine.

" Ce qui est en jeu, a indiqué M. Biéler, ce n'est pas seulement les relations entre nos Etats et nos grandes entreprises d'exportation, mais aussi la compréhension entre nos peuples. A cet égard, les difficultés rencontrées tout récemment par l'un de nos compatriotes, qui désirait survoler l'espace aérien chinois dans sa tentative de tour de la planète en ballon, ont suscité quelques interrogations dans notre opinion publique. Cet incident montre, à tout le moins, que nous avons encore des progrès à réaliser dans ce domaine. "

Le président du Conseil d'Etat a également exprimé son inquiétude face au projet de

barrage des Trois Gorges, mais sans remettre en question sa construction, puisque celle-ci bénéficie d'ores et déjà d'un soutien de la Confédération par le biais de la garantie contre les risques à l'exportation accordée aux entreprises suisses concernées. A propos des droits de l'homme, M. Biéler a évoqué la situation du Tibet en ces termes: " Peuple de montagnes, nous nous sentons particulièrement proches du peuple tibétain. Nous formons le voeu que son identité culturelle et religieuse puisse s'exprimer et s'épanouir sans entraves dans la région de son enracinement historique. "

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 février 1998

M. Vincent Grandjean, chancelier d?Etat, 021/ 316 40 59